

Vers une vision
commune
de la Métropole
d'Aix-Marseille-
Provence

DOCUMENT DE CONVERGENCE STRATÉGIQUE

Mission interministérielle pour le projet métropolitain
Aix-Marseille-Provence

- 1** **Préambule**
- 2** **Pourquoi un « document de convergence stratégique » ?**
- 3** **Le cadre de référence**
- 4** **Le rôle de la métropole**
- 5** **Le rôle des collectivités**
- 6** **Les quatre piliers de la réalité métropolitaine d' Aix-Marseille Provence : cette métropole qui nous rassemble**
- 7** **Le rôle des collectivités**
- 8** **Les quatre orientations de la vision métropolitaine : la métropole que nous voulons**
- 9** **Le rôle des collectivités**
- 10** **Le rôle des collectivités**
- 11** **Le rôle des collectivités**
- 12** **Le rôle des collectivités**
- 13** **Etre ambitieux ensemble pour la métropole d' Aix-Marseille Provence**

Préambule

Le « document de convergence stratégique pour construire et partager la perspective métropolitaine d'Aix-Marseille Provence » est proposé au Conseil des élus et au Conseil des partenaires comme première base de leur travail collectif qui débute.

Fruit des mois de débats et de réflexions préalables, animés notamment par la Mission interministérielle pour le projet métropolitain voulue par le gouvernement de M. Jean-Marc Ayrault, ce document veut ouvrir une nouvelle étape : celle de la convergence vers une vision métropolitaine partagée de la part des acteurs d'Aix-Marseille Provence.

Ce texte, volontairement simple et compact, n'est pas une fin, mais un début : début d'un débat constructif, début de l'expression commune par les élus et les partenaires du projet métropolitain, début de l'enrichissement des propositions dont pourra se saisir, le moment venu, la future métropole.

Ce qui suit n'est donc qu'une première version, à débattre, à approfondir, à muscler, d'un discours collectif à développer et à porter ensemble tout au long de la période de préfiguration.

Personne n'ignore que celle-ci sera marquée aussi d'arbitrages délicats, de choix difficiles, de divergences à surmonter, et d'incidents de parcours. C'est pourquoi il est nécessaire de pouvoir disposer d'une base commune et évolutive, qui doit affirmer une vision et un élan partagés.

En l'état, ce texte ne prétend pas répondre à tout, traiter tous les sujets, donner le cap pour tous les enjeux : c'est d'abord une invitation à le faire ensemble, progressivement, en vérifiant étape par étape la qualité de la convergence, mais aussi en ouvrant tranquillement les champs et les dossiers pour lesquels la convergence reste à bâtir.

Le document de convergence stratégique est un texte ouvert, à disposition des acteurs de la construction métropolitaine, et qui le restera tout au long de la période de préfiguration.

Pourquoi un « document de convergence stratégique » ?

La construction de la métropole d'Aix-Marseille-Provence a commencé. Elle s'inscrit dans le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique, qui vise l'affirmation des métropoles. Avec Paris en Île-de-France, Lyon, et les grandes communautés urbaines – mais chacune à leur façon et selon leur contexte – l'aire urbaine d'Aix-Marseille va entrer dans une nouvelle phase de reconnaissance, de conception, et de gestion en tant que territoire métropolitain unifié, c'est-à-dire en tant que métropole.

Une métropole pour quoi ? Une métropole comment ? Une métropole avec quelles réalités ? Telles sont les questions auxquelles il faut répondre pour commencer.

► La métropolisation n'attend pas

Qu'est-ce qu'une métropole ? Avant d'être une forme institutionnelle, c'est un ensemble urbain puissant et complexe qui rayonne et attire très au-delà de son espace de proximité. De toute évidence, l'aire urbaine d'Aix-Marseille est métropolitaine, et depuis longtemps. C'est même, avec Paris, et dans une moindre mesure, Lyon, une des régions urbaines de France les plus précocement métropolisées, du fait de son origine et de sa longue histoire ouverte sur la Méditerranée et au-delà.

Pourquoi, aujourd'hui, faire de la métropole le cadre d'une construction politique, d'une institution territoriale ? Parce que les défis de la métropole (logement, transport, emploi, services aux publics, grands équipements, sécurité, environnement...) dépassent les capacités d'action de chacune des collectivités qui la composent, comme on le constate quotidiennement, depuis de nombreuses années déjà. Il faut, ici comme ailleurs, que les territoires institutionnels « rattrapent » les territoires vécus. C'est une question d'efficacité collective, de mieux-vivre et de solidarité.

► Il y a urgence

L'aire métropolitaine d'Aix-Marseille Provence ne va pas bien. Le premier problème est d'y circuler, au quotidien, pour accéder aux lieux de travail, de formation, de services. Le deuxième problème est de s'y loger, son marché du logement est parmi les plus inaccessibles en France. Le troisième problème est l'emploi : le problème est national, mais le poids des jeunes actifs ou demandeurs d'emploi lui donne ici une acuité particulière. D'autres problèmes s'enchaînent : accès inégal aux services aux publics, sentiment d'injustice territoriale, tensions sociales, poches de pauvreté, tensions sur les ressources environnementales, fragilités économiques, économie parallèle, etc. Ces problèmes sont très inégalement répartis : tous les territoires et toutes les populations sont très loin d'être logées à la même enseigne dans l'aire métropolitaine. C'est pourquoi face aux problèmes multiples, il est légitime de poser la question : quelle solidarité à l'échelle du grand territoire ?

La solidarité élargie est d'autant plus légitime que l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille Provence n'est pas qu'une somme de problèmes. C'est aussi une des grandes aires urbaines les plus dynamiques et attractives en France, avec des trajectoires de développement très encourageantes pour l'avenir, notamment dans le développement des secteurs de nouvelles technologies, dans la recherche scientifique, dans les industries culturelles, etc.

L'écart entre le potentiel global croissant et des problèmes dont la résolution tarde, génère une frustration grandissante, de plus en plus mal vécue. Il y a, aujourd'hui plus que jamais, urgence à agir.

► Le fil rouge : la valeur ajoutée métropolitaine

Que peut-on et doit-on espérer d'une métropole en tant qu'établissement public de coopération intercommunale ? Qu'elle résolve ce que les collectivités territoriales qui le composent ne peuvent faire seules, en les y aidant. Dans l'aire urbaine d'Aix-Marseille, la diversité des villes et des campagnes, au long de ses près de 70 km, justifie plus qu'ailleurs ce principe de la valeur ajoutée métropolitaine : une métropole pour faire mieux en mutualisant les moyens, une métropole pour donner le cap commun, une métropole pour

élargir la solidarité, mais pas une métropole pour gommer les territoires qui la composent ni pour éliminer les communes qui la légitiment.

Par bien des aspects, la métropole d'Aix-Marseille Provence existe déjà : dans la vie quotidienne de toutes celles et ceux qui circulent et passent d'un territoire à l'autre ; en tant qu'espace de production, de travail, de recherche, de formation et d'innovation ; au regard des autres qui, depuis le reste de la France, l'Europe ou le monde, considèrent déjà Aix-Marseille Provence comme telle.

Quant aux grands enjeux du XXI^e siècle, ils ont d'emblée une dimension métropolitaine : la transition énergétique ? Cruciale dans une région qui traite et consomme beaucoup d'énergie carbonée ; la gestion environnementale ? Impossible de la segmenter, et ici moins qu'ailleurs ; la maîtrise foncière du développement urbain ? On ne peut plus poursuivre « comme avant ».

Face à toutes ces réalités communes, reste à partager un projet métropolitain qui permette aux acteurs, aux décideurs, aux citoyens d'Aix-Marseille Métropole de se présenter avec la même vision des défis et des rendez-vous qui sont ceux de leur territoire commun.

► Commencer à converger

Cependant, il ne s'agit pas ici d'énoncer le projet de la métropole avant que celle-ci n'existe par la loi et par le vote. Il s'agit de créer les conditions optimales pour que ce projet s'affirme le moment venu, en rassemblant tous les acteurs du grand territoire métropolitain et en les invitant à prendre à bras le corps la nouvelle échelle et les nouvelles dimensions des problèmes et des solutions. Converger, en un mot, en répondant collectivement à trois questions simples :

- Qui sommes-nous ? C'est-à-dire quelles réalités humaines, sociales, économiques, environnementales, culturelles partageons-nous, avec leurs potentiels et leurs problèmes communs ?

- Que voulons-nous ? C'est-à-dire quelles exigences sommes-nous prêts à adopter, quelles perspectives globales sommes-nous en capacité de nous donner, y compris avec les débats légitimes qu'elles ouvrent ?

- Que nous promettons-nous ? C'est-à-dire quels principes et moyens d'action mettons-nous en face de ces perspectives, exigences, problèmes et potentiels ; principes et moyens d'action sans lesquels le projet métropolitain ne serait qu'un discours vain ?

On l'a dit, le document de convergence stratégique est un texte ouvert au débat qui doit s'enrichir jusqu'à la mise en place effective de la métropole. Ce n'est ni un programme d'actions, ni une déclaration de politique générale, toutes choses qui relèveront de la volonté des futurs élus de la métropole. C'est un texte de vision qui ne cherche pas à gommer les aspérités du débat et la diversité des points de vue, mais au contraire à les révéler pour travailler aux convergences possibles.

La présente version n'est qu'un point de départ. Il appartient désormais au conseil des élus, en lien avec le conseil des partenaires, et en appui sur la mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille Provence, de développer et de porter ce texte qui a vocation à devenir leur manifeste dans la construction qui commence.

Au temps des divergences de fond, doit succéder le temps des convergences de fond : non pas pour être d'emblée d'accord sur tout, et définir minutieusement tous les projets avant que la métropole n'existe de fait, mais pour créer les conditions saines et sincères d'une communauté d'efforts en faveur de la perspective métropolitaine. C'est l'intérêt des populations d'Aix-Marseille Provence et de ses territoires, c'est désormais à travers cette convergence qu'ils seront le mieux représentés et servis.

Les quatre piliers de la réalité métropolitaine d'Aix-Marseille Provence : cette métropole qui nous rassemble

La spécificité de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille Provence ressort tant de ses défis que de ses nécessités.

► La diversité nous réunit

La première spécificité, c'est la diversité humaine, sociale et territoriale. Du port de Martigues à la Sainte-Victoire, de la chaîne des Alpilles à la vallée de l'Huveaune, des quartiers de Marseille à la ville nouvelle de l'Etang de Berre, on a affaire à une irréductible variété de situations, d'héritages, de trajectoires, d'identités locales, de problèmes et d'atouts.

Or, cette diversité humaine, sociale et territoriale est prise désormais dans un même système de fonctionnements, une même communauté de destins. C'est à la fois sa principale difficulté et sa première richesse. Sa principale difficulté parce qu'il va falloir s'organiser collectivement malgré le passé, malgré l'amplitude des différences et malgré le fractionnement territorial. Sa première richesse parce qu'à condition d'être partout valorisée, la diversité humaine, sociale et territoriale est un gage de complémentarités entre tout et entre tous, et d'épanouissement pour tout et pour tous.

► Méditerranéens tous azimuts

Aix-Marseille Provence, c'est ensuite une grande région urbaine portuaire, une des toutes premières en Méditerranée. Elle est née ainsi, s'est développée ainsi, s'est structurée ainsi, y compris par ses oppositions internes, à commencer entre Marseille, ville de la mer, et Aix-en-Provence, ville de la terre.

Or, cette spécificité majeure, pour décisive qu'elle demeure, n'est plus le seul moteur de développement. Aix-Marseille Provence est un grand port méditerranéen, mais c'est aussi, désormais, une métropole européenne de près de 2 millions d'habitants, aux fonctions multiples et aux activités nombreuses. Elle est, et doit demeurer, un grand port pour la France et

l'Europe du sud, mais ses horizons se sont ouverts aux quatre points cardinaux, tant à l'échelle régionale avec les autres aires métropolitaines de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'à l'échelle nationale et européenne, vers Lyon, la région parisienne, l'Allemagne du sud, comme vers la Ligurie et la Catalogne.

► Des cadres et des modes de vie qui posent questions

La troisième spécificité de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille Provence, c'est son environnement généreux et la façon dont elle s'y inscrit. D'un côté, cet environnement est exceptionnel par son climat, son littoral et ses richesses marines, ses pays calcaires et ses vallées mises en valeur depuis plus de deux millénaires, sa biodiversité, ses aménités et ses paysages mondialement réputés. De l'autre, la façon dont les près de 2 millions d'habitants s'y installent et y vivent, avec leurs logements, leurs infrastructures, leurs équipements, leurs entreprises, n'est globalement plus durable : le mode d'occupation et d'aménagement atteint les limites du raisonnable, et la pérennité des ressources territoriales (eau, espaces naturels et biodiversité, sols et espaces agricoles) est menacée. Sans doute pas plus gravement que dans d'autres grandes régions métropolitaines, mais avec les spécificités du milieu, de son climat, de sa vulnérabilité et de ses équilibres écologiques fragiles.

► Le défi du polycentrisme

La dernière grande spécificité de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille Provence, c'est la complexité de son fonctionnement au quotidien. Certes, les retards accumulés dans la prise en compte et la gestion des problèmes à la bonne échelle sont en cause. Mais au-delà, les problèmes sont inhérents à la structure polycentrique de l'aire métropolitaine et au morcellement naturel du grand territoire.

Organiser et faire fonctionner au quotidien l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence, ce n'est pas faire comme à Lyon, Bordeaux ou Toulouse, communautés très mono-centrées disposant de plaines sans contraintes majeures. Ici, l'enjeu métropolitain est d'abord dans les liens entre les pôles, centres ou bassins, dans les réseaux qui maillent les territoires et dans les services qu'ils offrent, et cela malgré une géographie difficile.

Les quatre orientations de la vision métropolitaine : la métropole que nous voulons

On pourra – et on devra sans doute – enrichir et compléter ces quatre piliers de la réalité métropolitaine, pour mieux s’entendre sur « la métropole qui nous assemble », celle qui existe de fait. Mais s’assembler ne suffit plus, il faut désormais se rassembler. Se rassembler au nom de l’urgence des problèmes collectifs (mobilités, transport, logement, gestion urbaine, ressources et environnement, justice sociale, sécurité...) comme au nom de la richesse des potentiels de développement humain et économique (innovations sociales, économiques, culturelles, environnementales ; nouvelles compétences, nouvelles valeurs, nouveaux marchés). Les sujets sont innombrables.

Ce qui rassemblera vraiment, ce qui signifiera une véritable convergence, ce sera une volonté commune et une entente sur les façons de la mettre en œuvre. La convergence stratégique implique de s’entendre sur des orientations prioritaires qui ne couvrent pas d’emblée tous les domaines d’action publique, mais qui sont suffisamment structurantes pour commencer à fonder un socle commun. C’est le sens des quatre propositions suivantes, qui s’appuient sur les quatre piliers précédents et les prolongent en orientations stratégiques.

► De la métropole de la diversité à la métropole des capacités

Première proposition : faire de la diversité sociale et territoriale de l’aire métropolitaine un véritable atout grâce à des politiques de valorisation, et non plus seulement un constat de différences appelant des politiques de compensation.

Réussir la métropole de la diversité humaine, sociale et territoriale, en mobilisant et en renforçant les capacités de tous les territoires et de toutes celles et ceux qui y vivent : telle pourrait être la première orientation de la vision métropolitaine partagée.

Dans les villes et territoires d'aujourd'hui, on soutient – et en même temps on stigmatise involontairement – les quartiers les plus en difficulté, en les désignant comme les cibles prioritaires de l'aide sociale sous toutes ses formes. Dans la métropole de demain, les inégalités et les injustices doivent être combattues, mais ce combat doit changer de nature, et porter la priorité sur les capacités de chacun, à l'échelle du grand territoire métropolitain.

Promouvoir les capacités de chacun, c'est d'abord donner accès à l'ensemble des ressources métropolitaines et libérer des handicaps de l'enfermement micro-territorial (le quartier, le village, la petite commune). Certes, la proximité locale peut être porteuse de solidarité, mais la métropole doit pouvoir apporter une autre proximité et une autre solidarité, qui sont celle des accès et celle des complémentarités, à condition de mieux fonctionner. Ne nous leurrions pas : demain, la métropole sera encore un territoire avec des écarts sociaux et territoriaux évidents ; même dans un monde plus juste, il y aura encore des « riches » et des « pauvres », et des mesures de compensation aussi solidaires que possibles pour réduire l'amplitude. Cependant, l'enjeu sera de ne plus enfermer les uns et les autres dans une mosaïque de territoires, mais de mettre cette mosaïque en mouvement, à travers les personnes qui l'habitent.

Que chacun – individu ou ménage – puisse accéder à tous les services publics et collectifs de la métropole, et y construire des parcours fluides et sécurisés (formation, emploi, logement...), particulièrement la jeunesse qui doit pouvoir valoriser tout ce qu'elle va apporter à la société et l'économie métropolitaine de demain : telles sont les deux priorités possibles pour cette orientation stratégique qui veut faire de la diversité une source de capacités.

► De la métropole portuaire à la métropole ouverte à 360°

Deuxième proposition : ouvrir toutes les perspectives métropolitaines en diversifiant les fonctions de rayonnement et les horizons stratégiques régionaux, nationaux, européens et internationaux. Réussir le développement métropolitain en ouvrant la métropole à 360°, telle pourrait être la deuxième orientation de la vision métropolitaine partagée.

La première de ces fonctions est historiquement la fonction portuaire, mais d'autres sont venues étoffer la métropole d'Aix-Marseille Provence, qui est devenue plus « généraliste » et moins singulière. Les industries innovantes et à forte valeur ajoutée, la recherche et la recherche-développement, les activités liées à l'environnement, à l'énergie, à la santé, à la culture, aux médias... autant de forces qui se sont ajoutées au port. Ces forces productives et créatives ouvrent la métropole vers l'Europe du nord autant que vers la Méditerranée.

Les portes d'entrée métropolitaines se sont multipliées (gares TGV, aéroport, ports, grands nœuds autoroutiers), mais elles fonctionnent mal ensemble et ne proposent pas un système métropolitain unifié. De même, les fonctions métropolitaines se côtoient, elles coexistent, mais elles restent dans leur logique de spécialisation, alors qu'elles pourraient jouer de leur spécificité commune.

Une stratégie de coordination du « nœud métropolitain », en particulier de ses espaces et de ses fonctions logistiques, et une stratégie de soutien à toutes les formes d'innovation, pour qu'elles combinent leur énergie : telles sont les deux priorités possibles pour cette orientation qui vise une métropole plus complète et plus riche en perspectives de développement.

► De la métropole génèreuse à la métropole durable

Troisième proposition : s'appuyer sur les qualités environnementales du grand territoire pour commencer à opérer son indispensable bifurcation vers un mode plus durable d'aménagement et de développement urbains. Réussir la métropole de demain, en bifurquant progressivement vers un nouveau modèle d'aménagement plus durable et plus respectueux des ressources : telle pourrait être la troisième orientation de la vision métropolitaine partagée.

Considéré dans son ensemble, le grand territoire métropolitain est riche de ses espaces non bâtis autant que de ses espaces urbanisés. Les espaces naturels, les espaces agricoles, les espaces littoraux et marins, qu'ils fassent déjà l'objet d'un classement environnemental ou non, forment

tous ensemble une structure indispensable à la durabilité de la métropole et à sa qualité de vie globale. Il faut en reconnaître et en admettre collectivement la puissance et l'utilité en tant que telle dans le futur projet métropolitain.

Ces espaces sont générateurs de richesses vitales pour le métabolisme des territoires : l'air, l'eau, la biodiversité, le potentiel d'énergie renouvelable sous toutes ses formes. Aix-Marseille Provence en est particulièrement bien dotée, mais cette générosité naturelle est menacée toujours plus gravement par l'expansion urbaine et ses modes actuels de fonctionnement. Il s'agit de reconsidérer ces derniers de sorte que le développement et l'aménagement urbains participent à la générosité de l'environnement, la mettent en valeur, la renouvellent, et non plus l'épuisent.

Une vision du cadre naturel de la métropole et des règles qui le protègent ou le cultivent, et une vision de la transition énergétique et des politiques qui seront à porter en son nom à l'échelle métropolitaine, telles sont les deux priorités possibles pour cette orientation qui vise à contribuer à une métropole durable

► De la métropole de fait, à la métropole organisée et reliée

Quatrième proposition : construire une métropole fonctionnelle et vivable, en la dotant de réseaux complets, intégrés, porteurs de services efficaces, en premier lieu des réseaux et services de transports et de mobilité. Réussir une métropole vivable et efficace, en reliant les différents bassins de vie, de services et d'emploi en un même système de fonctionnement : telle pourrait être la quatrième orientation de la vision métropolitaine partagée.

Les réseaux et leurs services sont l'avenir de la métropole d'Aix-Marseille Provence. Ils sont la condition de son avènement réel, et en même temps son incarnation. Sans eux, aucune des ambitions, stratégies et visions des trois propositions précédentes ne pourra se concrétiser. C'est grâce à eux que les métropolitains de demain mesureront les progrès accomplis à travers l'institution métropolitaine.

Le polycentrisme d'Aix-Marseille Provence est un polycentrisme de fait, une résultante plus qu'une stratégie : il reste à en affirmer la cohérence, le mode d'emploi, les complémentarités. C'est d'autant plus urgent qu'au polycentrisme « interne », celui des centres historiques du grand territoire et des pôles qui ont émergés entre eux, s'ajoute déjà le polycentrisme « externe » avec les autres ensembles urbains comme la région toulonnaise ou le Grand Avignon.

Une politique qui affirme les grands axes et les grands carrefours qui structurent la métropole, et une politique qui organise l'offre de services accessibles au quotidien à tous les métropolitains, telles sont les deux priorités possibles de cette orientation qui vise à combler le principal déficit d'Aix-Marseille Provence, celui de réseaux efficaces à l'échelle du grand territoire.

Etre ambitieux ensemble pour la métropole d'Aix-Marseille Provence

La métropole d'Aix-Marseille Provence sera ce que ses habitants et leurs élus, ceux de la métropole proprement dite et ceux des communes qui composent, en feront, avec le soutien résolu de l'Etat. Les uns et les autres, et tous les acteurs des territoires – entreprises, institutions, associations, etc. – sont loin de partir de rien, et cependant, la tâche est immense. Les métropolitains d'Aix-Marseille Provence – élus, acteurs, habitants – se doivent d'être ambitieux car leurs problèmes autant que leurs potentiels sont considérables.

Pour autant, l'ambition ne consiste pas à vouloir tout entreprendre, tout de suite. Réussir la métropole, c'est d'abord réussir la phase de préfiguration qui s'ouvre et va durer vraisemblablement deux ans. Dans cette phase décisive, il s'agit avant tout de se donner des priorités, à la fois en termes de domaines d'action et en termes de calendrier.

► Travailler ensemble par priorités

- Renforcer les capacités de tous les territoires, et tous celles et ceux qui y vivent.
- S'ouvrir à 360°, vers la Méditerranée, mais aussi vers l'Europe, vers le monde, en appui sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur toute entière.
- Bifurquer vers un nouveau modèle d'aménagement plus durable et respectueux des ressources.
- Relier les différents bassins de vie, de services et d'emploi, en un même système.

Telles sont donc les quatre grandes orientations qui sont proposées au travail des acteurs qui vont entrer dans le chantier métropolitain. Elles représentent le socle sur lequel s'appuyer pour aller plus loin, enjeu par enjeu, ambition par ambition. A partir de là, il s'agit maintenant de constituer concrètement des communautés de travail, avec tous les acteurs concernés, sur la base des quatre orientations générales : il s'agira pour eux de

rassembler les énergies et les compétences, de partager la connaissance sur ce qu'on fait déjà, de s'entendre sur les signaux majeurs d'un diagnostic métropolitain, de préfigurer l'organisation de l'action publique à l'échelle métropolitaine, de préparer les indispensables partenariats.

Les quatre orientations proposées ne sont pas destinées à enfermer le projet que les élus de la métropole se donneront : elles en esquissent les premières et principales raisons. A partir d'elles, tout reste à faire, ou presque, parfois dans l'urgence, parfois au contraire sur le long terme.

► **Travailler ensemble par étapes**

Les métropoles ne se font pas en un jour, mais par étapes, et ce document de convergence stratégique en est une. Il demande à être débattu, complété chemin faisant. Etre ambitieux pour la métropole d'Aix-Marseille Provence, c'est se saisir de ce socle de projet pour l'enrichir, le négocier, l'ajuster, s'en donner les moyens. Mais ce sera aussi ne plus perdre de temps, ne plus rater d'occasions, et passer au plus tôt du projet aux actes. Partager la perspective métropolitaine, c'est partager le rythme auquel on veut s'en rapprocher. De ce point de vue, on le sait, il y a urgence.

Cependant, l'urgence n'est pas le seul horizon de l'action. A l'opposé, on doit aussi préparer le long terme et s'inscrire dans un effort de transformation profonde. Et l'on doit également enclencher l'action programmable pour que le projet puisse s'incarner sans tarder dans des visions et des engagements auxquels les habitants et les citoyens puissent se référer.

En résumé, réussir la métropole, c'est travailler à la fois dans l'urgence immédiate – qui requiert un soutien particulier de l'Etat – dans le moyen terme par des projets concrets qu'il s'agit de « mettre sur les rails », et à plus long terme en créant les conditions de fond pour des politiques réellement métropolitaines. Ces trois étapes, ou plutôt ces trois temporalités de travail, sont la preuve d'une véritable ambition pour Aix-Marseille Provence.

► Ne pas craindre les débats, tant qu'on converge sur le fond

Et maintenant ?

Il faut certainement aller plus loin, et être plus précis, dans ce document de convergence stratégique, qui prendra la forme que lui donneront, désormais, les acteurs de la préfiguration métropolitaine.

Aller plus loin en se donnant des objectifs concrets et prioritaires d'amélioration du système métropolitain de mobilité quotidienne. Par exemple en lançant le mot d'ordre commun de « la métropole à 30' », celle qui doit pouvoir fonctionner de pôle à pôle par des temps de parcours qui n'excèdent pas les 30' au quotidien.

Aller plus loin en se donnant des objectifs communs et globaux de réduction de la consommation foncière par l'urbanisation et le développement, ce qui implique de négocier des réciprocitys entre territoires.

Aller plus loin en affirmant ensemble la vision structurante et stratégique du développement d'Aix-Marseille Provence, avec ses principaux axes et pôles de centralité, de production et d'échanges, afin que la métropole puisse se représenter.

Aller plus loin en définissant des objectifs chiffrés, communs et globaux de réduction du déficit qui se creuse d'année en année dans la réponse aux besoins en logements, et en disant comment y parvenir.

Aller plus loin en affichant des objectifs au bénéfice de la jeunesse, des jeunes ménages, et de leurs conditions de vie (études, emploi, accès aux services, logement), pour qu'Aix-Marseille Provence s'affiche en priorité comme la métropole de la jeunesse.

Autant d'interrogations qui contribuent à nourrir la feuille de route des instances de préfiguration de la métropole d'Aix-Marseille Provence. C'est désormais aux acteurs concernés de s'en saisir.

Vers une vision commune
de la métropole d'Aix-Marseille Provence

DOCUMENT DE CONVERGENCE STRATÉGIQUE

Ouvrage édité par la Mission interministérielle
pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence

Conception éditoriale : À vrai dire la ville

Conception graphique : Flgraf

Version 1, juillet 2013



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE